

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 90 (1976)  
**Heft:** 1-2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Die Prazma von Bielkau waren eifrige Anhänger der neuen Lehre und spielten in den religiös-politischen Wirren jener Jahre eine führende Rolle. Besonders Karl Prazma tat sich hervor und war von seinen Glaubensbrüdern hoch geachtet. Die Stände vertrauten seiner Obhut ihre Privilegien an. Die Stadt galt längere Zeit als Hauptort des Fürstentums und auch die Landtafel ist hier von 1604 bis 1608 und von 1614 bis über 1620 hinaus verwahrt worden. Nicht auszuschliessen wäre, dass der Ritter Joachym ein Verwandter der Prazmas, zumindestens aber ein Freund und Glaubensbruder war, der für die letzten Jahre seines Lebens im Wagstädter Schloss ein Heim gefunden hatte. Wir wissen es nicht.

Das im Relief plastisch herausgearbeitete Wappen ist gut erhalten, es zeigt als Schildfigur und Kleinod, rechtsblickend, die Büste eines Heiden mit s-förmig geschlungener, links abfallender Stirnbinde. Bei den Grundherren von Wagstadt und seiner Nachbarschaft kommt ein gleiches Wappen nicht wieder vor. Die Ähnlichkeit des Wappens mit dem der Familie Kobylka von Kobyli, verführte dazu, den Stein als den eines Kobyli zu deuten. Jedoch stimmen die von Blazek in «Ausgestorbener Adel der Preussischen Provinz Schlesien», Seite 54, Tafel 40 veröffentlichten drei Varianten des Kobyli-Wappens nicht mit unserem Grabstein-Wappen überein. Gegen die Kobyli-Deutung spricht auch, dass der Name «Joachym» in der Familie — soweit ich das bisher ermitteln konnte — nicht wieder vorkommt. Schliesslich ist aus den noch erkennbaren Buchstaben-Fragmenten der linken unteren Grabsteinecke auch der Name «Kobylka» nicht herauszulesen.

Wohl gibt es unter den Wappen des Schlesischen Adels noch ein weiteres, das sogar mit dem auf unserem Grabstein identisch wäre, nämlich das der Familie «v. Stössel, genannt von Heyden», auch «von der Heyden», jedoch fehlen mit bisher hier alle Hinweise auf irgendwelche Beziehungen dieser Adelsfamilie zu Wagstadt.

Die genealogischen Notizen zu den verschiedenen Veröffentlichungen im «Siebmacher» geben darüber keinen Aufschluss und andere Quellen fand ich bisher leider nicht.

Nun ist ein «Heide» als Schildfigur wiederum auch nicht so selten, dass man aus der Wappenähnlichkeit schon verwandtschaftliche Beziehungen ableiten könnte; solange jedenfalls nicht, bis wir dafür einen geschichtlichen oder familiengeschichtlichen Beweis gefunden haben werden.

Die Fotos von dem Grabmal, die Rekonstruktion der Umschrift nach dem Original und verschiedene Informationen aus der tschechischen Literatur sind mir freundlicher Weise von Herrn Pfarrer Ernst Kretschmer, zur Verfügung gestellt worden. Herr Pfarrer Kretschmer war bis 1945 Pfarrer an St. Nikolaus in Wagstadt und ist seit langem bemüht, die Herkunft des Vladyken Joachym zu ergründen.

Karl Schlagmann.

#### Bibliographie

PAPROCKI, Bartocz, 1593 (Olmütz i. Mähren) «Speculum Moraviae», S. 438/439.

JELÖNEK, Emil, «Wolfs «Kurzgefasste Ortskunde» von Wagstadt, und Reformation und Gegenreformation in Wagstadt» erschienen in «Alte Heimat», Heidelberg: Jg. 10, 1957 - Folge 1, S. 7-11 und Jg. 9, 1956 - Folge 6, S. 219/20.

JÄGER-SUNSTENAU, Hanns, General - Index zu den Stebmacher'schen Wappenbüchern 1605-1961». Graz 1961: Oderski: Blazek (ÖSchl), 1885, IV. Bd., 11. Abt., S. 52; v. Mülverstedt (PrA), 1874, VI. Bd., 4. Abt., S. 55. Odersky: Gf. Meraviglia-Cr. (Bö), 1886, IV. Bd., 9. Abt., S. 245; Blazek (SchlA2), 1890, VI. Bd., 8. Abt., 2. Tl., S. 86. Prazma/Bilkau: Blazek (ÖSchl), 1885, IV. Bd. 11. Abt., S. 59. Kobylka/Kobylka: Blazek (ÖSchl), 1885, IV. Bd., 11. Abt., S. 34; Blazek (SchlA1), 1887, VI. Bd., 8. Abt., S. 53. Stössel/v. d. Heyden: v. Mülverstedt (BraA), 1880, VI. Bd., 5. Abt., S. 93; Gritzner (OstN), 1901, II. Bd., 11. Abt., 2. Tl., S. 213; v. Hefner u. a. (Pr), 1878, III. Bd., 2. Abt., 2. Bd., S. 397; v. Mülverstedt (PrA), 1874, VI. Bd., 4. Abt., S. 91; v. Csergheö (Un), 1893, IV. Bd., 15. Abt., 1 Tl., S. 598; Siebmacher (Sit), 1605, New Wapenbuch, Tfl. 72 (Schl).

#### Bibliographie

GAUDEFFROY-PENELLE, chanoine Charles METAIS, et Albéric du TEMPLE DE ROUGEMONT: *Armorial chartrain*. Paris (Edition du Palais-Royal) 1974, 3 volumes in-8, VIII, 1546 pages.

Des problèmes d'identification d'armoiries se posent constamment à l'archéologue. Or les recueils de blasons consacrés à une région

sont d'inégale valeur. De plus, la plupart d'entre eux, édités il y a des décennies (celui-ci parut en 1909) sont aujourd'hui introuvables.

C'était le cas de l'*Armorial chartrain* qui vient d'être réimprimé avec une préface de Jacques Lacour, directeur des services d'archives d'Eure-et-Loir.

Il faut dire que l'ouvrage entrepris sous la direction du chanoine Métais, qui reprit un projet de Lucien Merlet, n'est pas un ouvrage critique, comme par exemple celui de Steyert consacré au Lyonnais et dont il est rendu compte ici. L'*Armorial chartrain* n'est qu'une compilation. Mais une compilation fort utile puisque les auteurs ont non seulement relevé ce qui avait trait au pays chartrain dans les grands ouvrages classiques d'héraldique mais ont également dépouillé les dépôts d'archives publiques, les fonds de la Bibliothèque nationale ainsi que de très nombreuses revues et ouvrages comme l'excellent armorial du comté de Montfort l'Amaury ou l'armorial du héraut Navarre.

A l'issue de ces recherches très poussées, plus de 5200 notices ont été rédigées, par ordre alphabétique. On y trouve les descriptions d'armoiries de familles ou de personnages isolés, avec indication des sources. De courtes notices généalogiques constituent, dans certains cas, d'utiles orientations pour des recherches plus poussées.

Jean-Bernard de Vaire.

HENNING, E. : *Nachweise bürgerlicher Wappen in Deutschland 1937-1973*. Genealogische Informationen 2, Degener, Neustadt-Aisch, 1975, 132 Seiten.

Ist eine dem Adel angehörige Familie ohne Wappen kaum denkbar, nennt im Gegensatz dazu nur ein Bruchteil der Millionen von nichtadeligen Familien in Europa ein Wappen ihr Eigen. Da sich aber ein solches seit Jahrhunderten als ureigenstes Symbol einer traditionsreichen Familie bestens bewährt hat — man verzeihe mir diesen Gemeinplatz in einer heraldischen Fachzeitschrift —, ist der Wunsch nach Neuannahme nur zu begreiflich. Im Zusammenhang damit kann die Kenntnis von Wappen, bereits geführt von Familien des gleichen oder ähnlichen, etymologisch übereinstimmenden Namens brauchbare Hilfe leisten. Daher wird das neue Nachschlagebuch des Berliner Archivars E. Henning in vielen Fällen heranzuziehen sein und dabei durch seinen Umfang mit etwa 12 000 Einzelnachweisen gute Dienste leisten können. Zurückkommend auf die etymologische Übereinstimmung von Familiennamen in oft recht unterschiedlicher Schreibweise, ist festzuhalten, dass sie sich manchmal bis gegen 1850 in den Urkunden und Standesregistern noch nicht unverändert durchgesetzt hat. Wurden doch früher die Namen rein nach dem Gehör und nicht nach bestimmter Festsetzung geschrieben. Ein Nachschlagen ist daher unter

allen Schreibvariationen ratsam und in diesem Sinn ist auch der Druckfehler auf Seite 7, vorletzte Zeile, bezüglich sich wandelnder Schreibweise von «10.» Jahrhundert in «19.» zu berichtigen. Die zur Bearbeitung herangezogenen 22 Werke sind in Qualität und Umfang recht verschieden. Neben den bedeutenden Sammlungen von Eduard Zimmermann über die historischen Wappen in Augsburg und Kempten stehen die vielerlei modernen, nicht immer problemlosen «Wappenrollen». Aus des Verfassers Einleitung erfährt man, dass er es erfreulicherweise bei dem vorliegenden Band nicht bewenden lassen will, sondern die Herausgabe einer Fortsetzung plant. Er erbittet dafür Hinweise auf noch nicht aufgeschlüsselte heraldische Sammlungen, deren Inhalt in seinen neuen Band mit eingearbeitet werden könnte. So ist ihm die heraldische Wissenschaft nicht nur für das hier angezeigte, mit sehr viel Zeitaufwand zusammengestellte Register, sondern ebenso für seine weitere Arbeit zu grossem Dank verpflichtet.

H. Jäger Sunstenau.

W. F. et E. LEEMANS : *La noblesse de la Principauté d'Orange sous le règne des Nassau et ses descendants aux Pays-Bas*, La Haye, 1974.

Un éminent historien voisin de la principauté, le duc de Castries, a fait à ce livre une brillante préface digne de son talent habituel. Le livre de M. et M<sup>me</sup> Leemans est remarquable par sa documentation et sera fort utile aux chercheurs. Les auteurs n'ont négligé aucune source. Ils ont exposé avec beaucoup de clarté le fruit de leurs travaux.

Orange, située dans le comté de Provence, est contiguë au marquisat de Provence; donc terre d'Empire. En 1163, Bertrand des Baux en était seigneur du chef de sa femme, et Frédéric Barberousse érigea pour eux la ville et ses alentours en principauté sous réserve des droits suzerains du comte de Provence. En 1386, Marie des Baux, héritière d'Orange, épousa Jean de Chalon. Quelques années plus tard, le bon roi René qui était comte de Provence et devait 15 000 livres à leur fils, Louis de Chalon, abandonna ses droits suzerains contre la remise de sa dette. Orange devenait donc principauté indépendante mouvant de l'empereur. Le roi de France, ayant peu après hérité du comte de Provence, contesta cette renonciation et même confisqua la principauté; Louis XII la rendit aux Chalon et Charles-Quint obligea François I<sup>er</sup> à reconnaître comme prince souverain d'Orange Guillaume le Taciturne, héritier testamen-

taire de son cousin germain René de Nassau. René était lui-même héritier testamentaire de son oncle maternel Philibert de Chalon. Ces deux testaments firent longtemps la fortune des juristes car ils étaient contraires à la substitution que Marie des Baux avait faite de ses biens. M. et M<sup>me</sup> Leemans ont consacré un précédent livre à la mainmise de Guillaume sur Orange et sur tous les fiefs que les Chalon possédaient en Franche-Comté. Ils n'étaient donc pas obligés de donner ces détails dans le présent ouvrage, mais le lecteur aime bien qu'on lui rappelle ce qu'il est censé savoir.

La première liste de gentilshommes de la principauté est de 1624, elle se divise en quatre parties : les nobles, habitant la ville; les possesseurs de fiefs dépendant de la principauté; les gens qu'avait anoblis le souverain et ceux qui l'avaient été par charge.

Ceux dont l'origine de noblesse n'est pas mentionnée semblent être considérés par le prince comme nobles de race et, pourtant, certains sont des anoblis du XV<sup>e</sup> siècle, notamment les Caritat. D'autres sont des gentilshommes étrangers habitant la principauté, tels les Grillet, seigneurs de Brissac, qui vinrent du Piémont. Une branche avait reçu des ducs de Savoie le comté de Saint-Trivier en Bresse. La branche des seigneurs de Brissac se partageait entre Orange et Avignon, mais préférait le service du roi à celui du pape ou des Nassau.

Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre et prince d'Orange, étant mort sans postérité en 1702, Louis XIV donna aux Mailly, héritiers des Chalon, l'autorisation de s'intituler princes d'Orange, mais il se fit donner la principauté par le traité d'Utrecht. Le parlement fut supprimé et ses droits transférés à celui de Grenoble. Ceux qui refusèrent d'abjurer furent contraints d'émigrer aux Pays-Bas ou ailleurs. Les gentilshommes qui demeurèrent dans la principauté devinrent gentilshommes français. Il n'y eut besoin, pour cela, ni d'ordonnance, ni de lettres patentes, la règle étant que les gentilshommes des pays acquis par le roi fussent toujours considérés comme gentilshommes français. Il n'y eut, au cours des âges, qu'une seule exception. Lors de l'annexion de la Corse, un tel nombre des habitants de l'île se prétendit noble que Louis XV dut charger le conseil souverain de vérifier leurs preuves. Celles de la famille Bonaparte ayant été reconnues bonnes, Elisa Bonaparte fut admise à Saint-Cyr et le jeune Napoléon à Brienne. Dans toutes les provinces autres que la Corse, les titres donnés par les souverains antérieurs étaient reconnus sans formalité par le roi de France. Ainsi, le marquisat de Causans érigé en 1667 par

Guillaume d'Orange est depuis 1713 un marquisat français.

En ce qui concerne les armoiries, les documents que les auteurs ont dépouillés sont en majorité des actes notariés qui n'indiquent pas les blasons. Ceux-ci ne sont donc mentionnés que pour certaines familles. Les héraldistes en seront contristés mais les généalogistes sauront un gré infini à M. et M<sup>me</sup> Leemans de nous avoir donné un livre d'un si puissant intérêt et si agréablement présenté.

*Duc de La Force.*

*Armoiries des terres et bailliages de la République et Canton de Fribourg.* Planche en couleurs, 46 × 49 cm; chez l'éditeur, M. Gaston Girard, case postale 22, 1700 Fribourg 6.

Les fêtes du Cinquième centenaire de la Bataille de Morat ont suscité la publication de cette belle planche en couleurs représentant les armoiries de Fribourg surmontées de celles de l'Empire et entourées de celles de ses bailliages. Inspirée de la composition gravée en 1606 par Martin Martini pour décorer son plan de la ville de Fribourg, elle est l'œuvre de l'artiste F. Buchs. Ce dernier a ajouté aux quatre angles du tableau les blasons de deux bailliages non représentés par M. Martini : Wallenbach et Cheyres et de deux bailliages associés à celui de Font : La Molière et Vuissens (fig. 1).

Frédéric Th. Dubois a publié dans les *Archives héraldiques suisses* (1937, p. 3, 56 et



Armoiries des terres et bailliages de la République et Canton de Fribourg.



107) une étude complète des armoiries des bailliages de la République et Canton de Fribourg à laquelle on voudra bien se référer. Paul Boesch a gravé une belle planche du Pays de Fribourg sur laquelle figurent les armoiries de ses bailliages (Paul BOESCH : *Gravures héraldiques sur bois*, 1974, fig. 90, p. 71; A. H. S., 1937, pl. III, p. 114). Rappelons que certains de ces bailliages (Orbe, Grandson, Morat et Schwarzenburg) étaient communs à Berne et à Fribourg.

L'œuvre très décorative de M. F. Buchs dont le prix est modique devrait figurer chez tous ceux qui aiment les emblèmes historiques de leur pays.

*Olivier Clottu.*

Dom Michel FÉLIBIEN : *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*. Nouvelle édition avec une introduction d'Hervé Pinoteau, réimpression en fac-similé de l'édition de 1706, Paris (Editions du Palais-Royal, 8, rue Clapeyron, F 75008 Paris), gr. in-4 de 946 p. + 13 pl. hors texte.

Chacun sait la place que tient, dans l'histoire de France, l'abbaye de Saint-Denis où furent ensevelis presque tous les membres de la famille royale. C'est, une fois de plus, un Bénédictin qui consacra au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'histoire de cette abbaye un gros ouvrage qu'il était devenu fort difficile à trouver et qui vient d'être réédité en fac-similé avec une introduction d'Hervé Pinoteau.

L'œuvre de dom Félibien est toujours consultée avec profit et les spécialistes y font toujours référence, car, hors l'histoire d'une abbaye dont le destin fut si intimement lié à celui de la monarchie, ce Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur a donné une précieuse description du monument lui-même qui ne se limite pas aux traits principaux mais s'attache jusqu'aux inscriptions et surtout au trésor dont on sait tant la richesse que le rôle dans les plus importantes cérémonies de la royauté française. Quelques rares épaves de ce trésor sont parvenues jusqu'à nous et les contemporains n'en connaîtraient pas grand-chose si Félibien n'avait pris la peine d'en décrire toutes les pièces et surtout de les faire graver sur six grandes planches hors texte. Il est ainsi possible de reconstituer l'aspect de la plupart des objets disparus, tels les reliquaires portant les armes de Guy de Monceau et donnés par ce prélat au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les tombeaux de l'abbaye, y compris ceux des grands serviteurs de la monarchie qui eurent l'honneur d'être ensevelis à Saint-Denis, ont également été longuement et

minutieusement décrits par l'auteur qui, là encore, a eu recours aux graveurs pour présenter sur de belles planches les tombeaux de Louis XII et d'Anne de Bretagne, de François I<sup>er</sup> ou des Valois.

On connaît la notable contribution apportée par Hervé Pinoteau depuis ses *Réflexions sur la symbolique royale française* (parue précisément il y a près de vingt ans, dans les *Archives Héraldiques Suisses*) à l'histoire des insignes du pouvoir, et on comprend qu'il ait été fait appel à lui pour la préface. Cette dernière mérite d'être mentionnée : après avoir jeté quelque lumière sur la famille de Félibien, il donne une excellente bibliographie critique, apporte des vues nouvelles sur bien des sujets (comme l'oriflamme) et complète l'histoire de Félibien en rapportant les plus notables épisodes de l'histoire de l'abbaye de 1706 à nos jours. En annexe, il a joint une liste inédite des sacres et couronnements ayant eu lieu à Saint-Denis et diverses précisions relatives à la vie ou aux œuvres de Félibien.

Cet ouvrage rendra de signalés services aux spécialistes. Je ne doute pas que le style clair et la précision des renseignements de dom Félibien ne séduisent aussi l'« honnête homme » qui prendra la peine d'ouvrir ce beau livre.

*Jean-Bernard de Vaivre.*

*Armorial des communes vaudoises* publié sous les auspices du Conseil d'Etat. Texte de O. Dessemontet, directeur des Archives cantonales. Dessins de Louis F. Nicollier. Editions SPES S. A., Lausanne 1970.

L'*Armorial des communes vaudoises* paru en 1972 est une nouvelle édition de celui que publièrent, de 1922 à 1931, nos anciens membres Frédéric Dubois et Théodore Cornaz et qui a été épuisé en peu de temps.

Cette nouvelle édition était d'autant plus nécessaire que, depuis 1931, plusieurs communes se sont créées des armoiries, que d'autres ont modifié les leurs et que le Conseil d'Etat a approuvé le 29 mai 1970 la liste des armoiries des communes et fractions de communes vaudoises, liste établie sous l'experte direction de M. Olivier Dessemontet, directeur des Archives cantonales.

L'ouvrage comprend, après un message du Conseil d'Etat, un avant-propos faisant un bref historique de l'héraldique communale vaudoise. Les écus des communes groupées par district, sont reproduits en couleurs quatre par page. En face, et pour chacun, le blasonnement dans la belle langue héraldique classique et un bon résumé de l'origine de

l'évolution et de la signification de ces écus.

Cet important volume, très bien présenté, en grand format et sur beau papier, sera fort utile à tous ceux qui s'intéressent aux utilisations actuelles de l'héraldique ou à l'histoire des communes vaudoises.

*Léon Jéquier.*

André STEYERT : *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais...*, introduction de Jean Tricou, conservateur honoraire des musées de Lyon, ancien président de la Société française de numismatique. Paris (édition du Palais-Royal) 1974, in-4, xxviii, 110 planches, 96 pages.

Au premier abord, il peut sembler paradoxal de constater que c'est M. Jean Tricou qui a rédigé la longue introduction de la réimpression de l'*Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais* de Steyert lorsqu'on sait que le conservateur honoraire des musées de Lyon est l'auteur d'un *Armorial et répertoire lyonnais* dont cinq volumes sont aujourd'hui sortis des presses.

En fait, l'immense travail de M. Tricou s'arrête pour l'instant à la lettre C, alors que le livre d'André Steyert constitue à lui seul une source complète et, malgré la date ancienne de sa parution, répond, comme l'avait noté Galbreath, aux « exigences modernes ».

Le livre de Steyert se composait de trois parties : une introduction constituant essentiellement en une bibliographie critique raisonnée, 130 planches donnant plus de 2000 blasons dessinés par l'auteur et enfin 3000 notices héraldiques fort concises où sont citées, pour chaque nom, les principales sources utiles à l'historien ou à l'archéologue.

Avec modestie, Steyert écrivait dans le prologue de son répertoire : « L'ouvrage que nous publions n'est qu'un simple recueil d'armoiries destiné à venir en aide aux érudits qui s'occupent de recherches historiques et archéologiques. » Pour ce faire, il tira le meilleur parti de tous les ouvrages imprimés et manuscrits — dont certains d'un accès difficile — concernant ces trois provinces. Mais, comme Steyert le remarquait lui-même, « sans compter les livres et les manuscrits, une des sources indispensables à consulter pour former un armorial, ce sont les monuments ». Écus sculptés dans les églises, sur les façades des maisons, sur les socles des calvaires ou gravés sur les dalles tumulaires ont donc fait l'objet de relevés. Les meilleurs érudits de son époque : Soultrait, Louis-Pierre Gras, Baudrier lui communiquèrent leurs notes.

Ainsi que le souligne M. Tricou dans sa préface, Steyert a renouvelé par son talent l'art héraldique que les dessinateurs de l'Empire et de la Restauration avaient avili. Mais son mérite me semble surtout d'être parvenu à concentrer en des notices aussi courtes — qui lui étaient imposées par l'éditeur — tant de renseignements précis en trouvant le moyen d'indiquer les principales sources. Les mises au point, faites d'après les monuments, sont nombreuses. Ainsi, Steyert a, le premier, donné les armes des Colonges d'après l'un des vitraux de la rose septentrionale de l'église de Lyon jusque-là mal interprétés.

La parfaite connaissance qu'il avait des trois provinces lui a en outre permis souvent de distinguer des familles homonymes et de donner à chacun son dû. La remarquable présentation de M. Tricou retrace la vie hors du commun de Steyert. Elle indique également à quels ouvrages rédigés depuis le début du siècle il convient de se reporter pour trouver d'éventuels compléments. Cette nouvelle édition d'un ouvrage de référence indispensable comblera donc une lacune dans beaucoup de bibliothèques.

*Jean-Bernard de Vaire.*

Gastone CAMBIN : *La famiglia Zanetta, patrizia di Caneggio. Codice genealogico ticinese*. Edizioni stituto araldico e genealogico, Lugano. 1974.

Le patronyme Zanetta dérive du prénom Giovanna. Les premiers Zanetta apparaissent au XV<sup>e</sup> siècle dans la paroisse de Viganella dans la Vallée d'Antrona (Valdossola, province de Novare) où plusieurs membres de la famille exercent la profession de notaire ou de médecin. Le pays n'offrant que peu de res-



sources, ses habitants s'expatrient; Angelo Zanetta, hôtelier, émigre en Californie au siècle passé; Andrea fils de Giovanni et de Marta Bossi, de Bruzella (district de Mendrisio, Tessin), est reçu citoyen (patrizio) de Caneggio, village voisin de Bruzella, en 1784.

La descendance d'Andrea prospère; restée en partie à Caneggio, elle émet aussi des rameaux établis à Vacallo, Bruzella, Neuchâtel, Courroux, Genève, enfin. A cette dernière branche appartient l'avocat Jean-Gabriel, chancelier de l'Ordre de Malte pour la Suisse. La publication contient de plus des notices sur les familles alliées, la parenté de la souche genevoise avec le cardinal Mermillod, ainsi que la reproduction de textes originaux essentiels. Armoiries : *de gueules à la bande d'azur ; à la croix pattée aiguisée d'argent brochante sur le tout.* (Fig. 1.)

Olivier Clottu

Franz-Heinz HYE : *Das Tiroler Landeswappen.* Innsbruck 1972, Selbstverlag. 46 Seiten, 4 Farbtafeln und 48 Schwarz-Weiss-Abbildungen.

Nach Vorarbeiten von O. Stolz (Tiroler Heimatblätter 13. und 15. Jahrgang, 1935 und 1937) und H. von Wieser (Cusanus-Gedächtnisschrift, hsg. von N. Grass, Innsbruck 1970) legt jetzt der Innsbrucker Archivdirektor Hye der Öffentlichkeit ein bemerkenswertes Büchlein vor : Zum ersten Male in der Geschichte des Landes Tirol wird die Geschichte des traditionsreichen Tiroler Adlers wissenschaftlich abgehandelt. Der Autor weist darauf hin, dass der Adler zwar ursprünglich Familienzeichen der Grafen von Tirol war — ein Siegel von 1190/1200 bezeugt es —, aber nach dem Aussterben der Alt-tiroler Grafen im Jahre 1253 übernahmen die anverwandten Grafen von Görz das Emblem : Graf Meinhard ändert seinen Namen : aus einem Grafen von Görz und Tirol wird ein Graf von Tirol und Görz (1271). Hye erklärt dann den geschichtlichen Werdegang der Ausgestaltung des Adlers mit Flügelspangen (nachweisbar seit Ende des 13. Jahrhunderts) und Krönlein (Ende des 14. Jhs.). Der österreichische Bindenschild als Brustschild war nur von kurzer Dauer. Die Helmzierde und die Kronen werden erläutert und auf die Ursprünge hingewiesen. Aufschlussreich ist zudem der Abschnitt über das « grüne Kränzlein » (S. 35), das um den Kopf des Adlers gewunden ist. Diese heraldisch seltene Erscheinungsform ist als Modetier der Renaissance aufzufassen, in der gefeierte Gestalten mit Lorbeerkränzen geehrt und gekrönt wurden. Anfangs umwindet der Kranz das Wappen Tirols (1512), wenige Jahre später legt man ihn auf den oberen Schildrand anstelle einer Krone oder eines Hutes (1521); erst 1567 scheint der Kranz offiziell in Münzen aufgenommen worden zu sein.

Die Darstellung des so geschmückten Tiroler Wappentieres auf Münzen bewirkt, dass das Kränzlein im ersten Drittel des 18. Jahrhunderts durch « Hereinnahme des nunmehr oben meist geöffneten Kränzels in den Schild seine letzte Ausgestaltung » findet. Auslösender Faktor scheint das 1678 erschienene Büchlein des Grafen von Brandis « Des tirolischen Adlers immergrünendes Ehrenkränzlein » gewesen zu sein.

Anschliessend wird in Hyes Buch auf die gesetzmässigen Bestimmungen zum Wappen (S. 41) und zu Tirols Landesfarben und -fahnen (S. 44) eingegangen. Zum Schluss behandelt der Autor die grün-weiss-grüne Schützenfahne Tirols. Er vermutet, dass dies eine Vinschgauer Schützenfahne ist und deren Farben vom Ehrenkränzlein abgeleitet sind. Aber schon 1839 weist J. J. Staffler daraufhin, dass diese Farben die tirolischen sein könnten. Dieser Frage sind weder Stolz, Hohenegg noch Hye auf den Grund gegangen.

Das Büchlein, in leicht fassbarer Form geschrieben und gut mit Bildern dokumentiert, ist das erste kleine Werk, das sich mit dem Wappen eines österreichischen Bundeslandes ernsthaft auseinandersetzt. Und dazu sowie zu seinem Werk ist der Autor zu beglückwünschen!

G. Mattern.

Georges DE CRAYENCOUR : *Dictionnaire héraldique.* Bruxelles, 1974. 436 pages dont plus de 100 planches dessinées. Chez l'auteur, avenue de l'Escrime 28, 1150 Bruxelles. Prix : FB 525.—.

Ce nouveau dictionnaire du blason, d'un prix raisonnable, rendra service à ceux qui désirent s'initier au noble art du blason. Les termes, même les plus rares, s'y retrouvent, leur définition se complète de dessins au trait réunis en planches. Certaines catégories de figures : croix, fleur-de-lis, animaux, végétaux, etc., sont groupées « en familles ». Les caractéristiques de certains types d'héraldiques : ecclésiastique, impériale, par exemple, sont représentées dans des tableaux synoptiques efficaces. Nous regrettons que les marques de maison, si importantes dans l'héraldique germanique ou suisse ne soient guère représentées; elles sont peut-être rares en Belgique. La bibliographie réunit les traités héraldiques et généalogiques les plus connus; elle ne peut être évidemment exhaustive. Déplorons le manque de rigueur des dessins; le sens symbolique des figures et certains définitions et termes usités nous paraissent souvent discutables.

Olivier Clottu.